

REVDICATION DE LA VICTOIRE

Agbéyomé Kodjo de nouveau convoqué jeudi prochain #3



COVID-19 :

Le Groupe ARISE offre 16 tonnes de matériels au Togo #5

Société



PERVERSITÉ SEXUELLE

Papson Moutité finit sa course en prison #5

L'Indépendant Le 4^{ème} Pouvoir **xpress**

Journal Togolais d'Informations Générales, d'Analyses Politiques et de Publicités

Edition N° 505 du Mardi 07 avril 2020

Prix : 250 F CFA

www.independantexpress.net

TOGO / COVID-19 : LES LIMITES DE LA RIPOSTE



Ils faisaient la pluie et le beau temps, **ILS ONT DISPARU DES RADARS** #4



BANK OF AFRICA - TOGO a le plaisir d'informer son aimable clientèle que son Centre d'Affaires, aujourd'hui situé au siège de la Banque, Boulevard de la République, sera délocalisé dans le nouveau bâtiment BANK OF AFRICA situé au rond point port, la rue des entreprises, le lundi 27 janvier 2020.

Cette réorganisation a pour but de mieux accueillir notre clientèle et de lui délivrer ainsi un service de meilleure qualité.

Le Centre d'Affaires de BANK OF AFRICA - TOGO est un espace bancaire entièrement dédié à l'entreprise. Celui-ci offre un espace privilégié aux entreprises qui y trouvent une équipe spécialisée, réunissant tous les métiers de la banque. Le Centre d'Affaires de BOA-TOGO propose une gamme complète de produits et de services aux conditions les plus concurrentielles du marché, avec une qualité de service renforcée.

A propos de BANK OF AFRICA - TOGO

Créée en octobre 2013, BOA -OGO est chronologiquement la 16ième banque du Groupe BANK OF AFRICA.

BANK OF AFRICA - TOGO compte à ce jour 12 agences et 1 Centre d'Affaires, à Lomé ainsi qu'à Atakpamé, Kara et Cinkassé. Le réseau se développe et la Banque sera également présente à Sokodé, Dapaong et Tsévié avant fin 2020.

BANK OF AFRICA - TOGO est une banque tout public, toujours à l'écoute de sa clientèle, et lui propose une large gamme de produits, spécifiquement pensés pour chaque catégorie de clients : Retail, Professionnels, PME, Institutionnels et Corporate. BANK OF AFRICA - TOGO a amorcé sa transformation digitale grâce à une plus grande automati-

Lomé, le 16 janvier 2020.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

sation des process et au déploiement de solutions digitales pour la clientèle des Particuliers (application MyBOA disponible sur Android et IOS) et celle des entreprises (BOAweb, système de banque en ligne). La Banque compte aujourd'hui plus de 150 collaborateurs, effectif en constante augmentation. www.boatogo.com

A propos du Groupe BANK OF AFRICA

Le Groupe BANK OF AFRICA (Groupe BOA) est aujourd'hui implanté dans 18 pays, dont 8 en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Togo et Sénégal), 8 en Afrique de l'Est et dans l'Océan Indien (Burundi, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Ouganda, Rwanda, Tanzanie), en République Démocratique du Congo, ainsi qu'en France, à travers un réseau de 17 banques commerciales, 1 société holding, 2 holdings régionales, 2 sociétés d'investissement, 2 filiales d'assistance technique, 2 sociétés de traitement et d'assistance informatique, et 1 bureau de représentation à Addis Abeba.

Depuis 2010, le Groupe BANK OF AFRICA est majoritairement détenu par BMCE Bank (Banque Marocaine du Commerce Extérieur), 3ème banque au Maroc. BMCE Bank apporte un puissant soutien stratégique et opérationnel au Groupe BANK OF AFRICA, ainsi qu'un accès direct à des marchés internationaux grâce à sa présence en Europe et en Asie.

Né il y a 35 ans au Mali, le Groupe BOA compte aujourd'hui environ 6 000 collaborateurs, présente au 31 décembre 2018 un total de bilan consolidé de 7,7 milliards d'euros et enregistre à cette date un bénéfice net consolidé de 133 millions d'euros. www.bankofafrica.net

Bon à savoir!

La réglementation, dans un Etat est indispensable pour garantir la cohésion sociale. A cet effet, chaque Etat dispose d'un ensemble de règles appelées code pénal auxquels chaque citoyen est tenu de respecter sous peine de sanction. Pourtant, bon nombre de citoyens ignorent complètement ces lois. La nouvelle rubrique « bon à avoir » aura donc pour objectif d'instruire hebdomadairement nos lecteurs sur la constitution du code pénal togolais. Nous aurons à présenter dans chaque numéro les différentes lois qui régissent le code pénal togolais.

Que dit le code pénal togolais?

CHAPITRE VIII DES PEINES

SECTION 1 - DES PEINES CRIMINELLES

Art. 17 - Les peines criminelles sont: la mort, la réclusion perpétuelle, la réclusion de 5 à 20 ans, la confiscation générale, la déchéance civique.

Paragraphe 1 - La mort

Art. 18 - La peine de mort s'exécute par fusillade en un lieu désigné par arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.

L'exécution a lieu en présence du Président de la juridiction ayant prononcé la condamnation, du magistrat du ministère public ayant requis dans l'affaire, du défenseur du condamné, du directeur de l'établissement de détention, du commissaire de police ou commandant de l'unité territoriale de gendarmerie du lieu d'exécution, d'un médecin requis pour le constat de décès, d'un ministre du culte à la demande du condamné.

Art. 19 - Il ne peut être procédé à l'exécution avant qu'il ait été statué

sur le recours en grâce formé par le condamné ou en sa faveur, selon les dispositions du Code de Procédure Pénale.

Art. 20 - Les corps des condamnés pourront être remis à leurs familles, si elles les réclament, à charge par elles de les faire inhumer sans aucune cérémonie.

Art. 21 - Si une femme condamnée à mort se déclare enceinte et son état de grossesse est médicalement constaté elle ne subira la peine qu'après sa délivrance.

Paragraphe 2 - La réclusion

Art. 22 - La réclusion est subie dans un établissement pénitentiaire aménagé pour les longues peines. Un décret pris sur rapport du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice détermine les conditions de travail des réclusionnaires et le régime disciplinaire de l'établissement. Pendant leur détention les réclusionnaires sont frappés d'incapacité civile et leurs biens sont gérés par un tuteur comme ceux des mineurs.

Expression du jour

Ratisser large

Un chanteur touche à tous les styles de musique pour plaire au plus grand nombre, à tous les publics afin de vendre beaucoup de disques?

Un politicien (en fait, la plupart d'entre eux...) remodèle son discours pour "atteindre" tout le monde et obtenir le plus de votes possibles?

On dit qu'ils ratisser large!

Ratisser large est une expression péjorative (ce n'est pas une qualité, c'est un défaut) qui signifie qu'on ne suit pas un but précis et défini mais qu'on peut suivre toutes les directions possibles pour gagner des adhérents un peu partout... Celui qui ratisse large n'est pas fidèle à une idée, tout lui est bon!

L'expression est très visuelle car ratisser signifie utiliser un râteau (voir image ci-dessus). On comprend donc bien que ratisser large c'est prendre dans le râteau tout ce que l'on trouve!

PS: Rien à voir avec l'expression du jour mais je me demande quand même d'où a bien pu venir l'expression se prendre un râteau (très à la mode quand j'étais au collège) qui signifie que nos avances ont été froidement et cruellement rejetées par la personne que l'on aime!

Insolite

Coronavirus : Son fils lui demande la coupe de Cristiano Ronaldo, il lui fait celle de Ronaldo en 2002

Entre les Ronaldo, le débat fait rage. A ma droite, Ronaldo Luis Nazario de Lima, le Brésilien, « R9 », ce monstre offensif gâché par les blessures et un genou en carton-mousse, qui aura quand même eu le temps de soulever deux Coupes du monde et de planter 15 pions dans la compétition reine. A ma gauche, Cristiano Ronaldo, CR7 pour les intimes, sans Coupe du monde mais qui peut se consoler avec ses tablettes de chocolat, ses cinq Ligues des champions pour autant de Ballon d'or, et une régularité sur le long terme

que le Brésilien n'a jamais eu. Chacun ira donc de sa préférence dans ce débat aussi éternel que creux, qui rappellent les joutes les plus épiques entre pain au chocolat versus chocolatine, Son Goku et Vegeta, ou bien sûr Salamèche/Bulbizarre/Carapuce (notre avis : CR7, chocolatine, Vegeta et Carapuce). Mais même les plus grands fans de « R9 » ne pourront lui remettre le trophée capillaire. Face aux cheveux toujours saillants et beaux de Cristiano, la coupe immonde du Brésilien, notamment en 2002, ne peut que s'incliner, vaincu par



les effets de gels, de mèches blondes ou de crinière soignée du Portugais.

C'est de cette confusion qu'a jouée un père de famille. Alors que son mioche lui demandait de lui faire la même coupe de cheveux que CR7, sans doute privé de coiffeur à cause du confinement, le fiéffé parent s'est amusé à lui couper les tiffs façon Brazil 2002.

Le 4ème Pouvoir
L'Indépendant
xpress

Edition-production : ACP-INTER
L'information est une vocation

Directeur Général
& Directeur de Publication

Calos Komlanvi KETOHOU

Cel: (228) 90 04 80 68

Tel: (228) 23 20 41 66

Rédacteur en Chef

Richard AZIAGUE

Secrétaire de Rédaction

Andréas DAGAWA

Rédaction

Carlos Keith's
Alfredo Philoména
Richard AZIAGUE
Sarah Jennifer

Service Commercial

AYIKA Ekoué Teddy
Tél: (228) 91 91 25 20

PAO

ACP INTER

Impression

RAD GRAGHIC Sarl U.

1 500 exemplaires

COVID 19 / TOGO : ETAT D'URGENCE ou l'amorce d'une crise foudroyante

La nouvelle épidémie de coronavirus (COVID-19) continue ses ravages de par le monde. Environ un million (1 000 000) de personnes sont contaminées par le virus et l'on compte à ce jour plus de soixante et cinq mille (65 000) décès. La menace pèse de plus en plus sur les pays africains qui se doivent de prendre des mesures conséquentes pour éviter une crise sanitaire de grande envergure.

Lomé # Eric GAGLI

Dans l'optique de la riposte contre la pandémie, de nombreux gouvernements en Afrique ont pris des mesures drastiques et des dispositions hors du commun. Certains Etats (Nigeria, Afrique du Sud, Zimbabwe,...) ont jugé bon de mettre en œuvre une mesure de confinement obligatoire comme celle appliquée en Europe. Cette disposition est incontestablement la meilleure mesure préventive. Mais pour les analystes, le confinement absolu ne peut être appliqué en Afrique en raison du modèle économique dominant. L'économiste togolais Thomas Koumou a confié récemment que l'Afrique n'a pas les moyens de se soumettre à un confinement total. Le Président béninois Patrice Talon a été également clair sur l'impossibilité matérielle de confiner sa population.

des conducteurs de taxis moto quand la décision a été retirée in extremis. Les taxis-moto qui pullulent çà et là à travers le pays risquent de se retrouver dans une situation critique si cette mesure était maintenue. Nourrir leur famille deviendrait alors un parcours de combattant pour ces valeureux chefs de famille qui déjà s'en sortaient difficilement. Pis, la mesure du couvre-feu empêche de nombreuses revendeuses d'exposer leurs produits le soir venu comme d'habitude. En clair, pour une famille où le père travaille comme taxi-moto et la mère revendeuse, avec ces mesures, c'est un désastre qui s'annonce. Il leur est alors quasi impossible de subvenir aux besoins de leurs familles. Les mesures du gouvernement togolais que certains jugent de complète-



et mourir de faim ou poursuivre normalement ses activités au risque de contracter le virus ; le dilemme est de taille. L'étau se resserre sur le peuple. La crise sanitaire actuelle est sans précédent et ces consé-

quences sont énormes. Si en Afrique la gravité du fléau ne se ressent pas encore, la crise économique qu'il engendre a déjà ses effets. Il urge donc pour les gouvernants de mettre en œuvre un programme réaliste incluant

toutes les couches sociales et surtout les plus démunis qui représentent la majorité de la population. Une telle disposition est nécessaire pour éviter la crise sanitaire et la crise économique qui l'accompagne.

REVENDEICATION DE LA VICTOIRE

Agbéyomé Kodjo de nouveau convoqué jeudi prochain

Agbéyomé Kodjo est de nouveau convoqué au Service centrale de recherches et d'investigations criminelles (SCRIC) pour ce jeudi 09 Avril 2020. C'est la deuxième convocation. La première, le leader de la dynamique Kpodzro s'est fait représenter par son avocat. Visiblement pas satisfait, les autorités judiciaires souhaitent la présence de l'homme de Tokpli lui-même. Agbéyomé Kodjo devrait s'attendre à ces convocations, ayant poussé le bouchon loin dans la revendication de la victoire à l'élection présidentielle de février 2020. Les autorités togolaises ont fait fi de la situation actuelle de la pandémie et poursuivent l'ancien premier ministre.

Lomé # Richard AZIAGUE

Le candidat de la dynamique KPODZRO, auto proclamé président de la république au soir du 22 Février 2020 n'est pas au bout de ses peines. Alors que la pandémie du Coronavirus fait l'actualité, c'est ce moment que le pouvoir de Lomé a choisi pour apparemment finir avec le dossier Agbéyomé. Après une première convocation le 01 Avril dernier où il s'est fait représenter par un collègue d'avocats, le natif de Tokpli doit se rendre à nouveau au Service centrale de recherches et d'investigations criminelles ex SRI. Une nouvelle convocation lui est envoyée ce lundi 6 avril 2020 pour comparution le jeudi prochain. Selon les informations, même si l'ancien premier ministre dit être dans un état convalescent, il est sommé de répondre personnellement à ladite convocation au risque de recevoir un mandat d'amener et de dépôt. Et dans ce cas, c'est la gendarmerie qui ira le chercher à la maison avec tous les moyens possibles reconnus au pouvoir en place. Dans les charges qui pèsent sur l'ancien président de l'assemblée lors de la première convocation, Agbéyomé Mesan kodjo est accusé d'atteinte



à la sûreté de l'État pour avoir nommé un premier ministre, pour s'être adressé aux forces de défense et de sécurité, pour avoir créé un site web et utiliser les symboles de l'Etat pour la cause de revendication de la victoire. Etant donné que c'est la même procédure qui suit son cours, les chefs d'accusations restent les mêmes. Les agissements du candidat de la Dynamique Mgr Kpodzro constituent des troubles à l'ordre public selon les autorités togolaises. Pour des analystes, Agbéyomé Kodjo risque de ne plus rentrer chez lui après cette convoca-

tion puisque les charges qui sont retenues contre l'ancien président de l'assemblée nationale sont assez lourdes. Si la sentence lui serait appliquée, il risque au minimum 25 ans de réclusion criminelle. Arrivé 2ème avec un score de 19,46% des voix à en croire les résultats officiels à l'issue de l'élection présidentielle du 22 février dernier, Agbéyomé Kodjo a rejeté les résultats et se considère comme « Président démocratiquement élu ». Et jusque-là, le président du MPDD est toujours dans son rêve de président de la république, il multiplie les nomina-



Au Togo, de nombreuses mesures ont été prises pour limiter la propagation du virus. Les mesures récentes concernent l'instauration d'un couvre-feu et la prise de certaines dispositions pour éviter aux PME de crouler sous l'effet de la crise sanitaire. Dans le domaine du transport, l'on note également des mesures restreignant le nombre de passagers à bord des engins. Toutefois, cette mesure comme d'autres d'ailleurs, crée plus de frustration et de mécontentement dans la population. Dans un communiqué récent, le Ministre des Infrastructures et des Transport ainsi que le Ministre de la sécurité et de la protection civile annonçaient l'interdiction formelle aux conducteurs des engins à deux roues et aux tricycles de transporter des personnes. Cette mesure, censée lutter contre la pandémie fait de nombreux togolais des chômeurs. La tension couvait dans les rangs

ment irréfléchi sont donc, selon les observateurs à revoir. Le fond de 400 milliards de FCFA annoncé par le chef de l'Etat semble être la solution à cette crise économique qui s'annonce ; mais cela semble illusoire. Peu importe le pourcentage qui sera alloué aux ménages, il faut être dupe pour croire qu'il est possible de mettre en place un mécanisme permettant de venir en aide à tous ménages en situation précaire durant les trois mois à venir. Ceci relève de l'utopie. Surtout que dans l'entendement du togolais lambda la distribution de ces fonds se ferait dans une opération de calcul où chaque ménage ou chaque togolais ira toucher sa quote-part. A défaut de pouvoir vaquer à leurs occupations et poursuivre leurs activités, des emplois précaires à l'origine, le peuple gémit. Respecter les consignes annoncées par le gouvernement

tions, les communiqués et les discours à l'endroit du peuple togolais. La convocation de l'opposant fait suite à la réquisition du Procureur de la République près du Tribunal de Première instance de Lomé aux fins d'ouverture d'une enquête judiciaire. Agbéyomé Kodjo se rendra-t-il ou non à la convocation su SCRIC ? Et s'il se rendait, retournera-t-il à la maison ? Dans son entourage, l'on se dit serein. Est-ce une sérénité vraie ou une vraie sérénité de façade? La journée de Jeudi situera tout le monde.

CORONAVIRUS :

Au Togo, on prend tout à la légère...

Les togolais se comportent comme si l'histoire de la pandémie du Coronavirus c'est pour les autres et ne les concerne aucunement. Manque ou insuffisance d'éducation civique, désobéissance civile, inconscience ou ignorance, on ne saurait expliquer cette attitude alors que l'information sur la menace est disponible partout. Malgré les mesures de prévention dont le couvre-feu, on râle, on grogne, on désobéit comme si la mort c'est pour les autres.

Lomé # Diane OLOBI

Dans le but de limiter l'expansion du nouveau coronavirus dans le monde, tous les pays ont mis en place certains nombres de mesures. Lesquelles sont : les fermetures tous azimuts de frontières aériennes et terrestres, la fermeture des lieux publics (écoles, bars, restaurants, etc.) puis le confinement total de la population. Le Togo ne fait pas exception. Depuis la confirmation du premier cas de coronavirus, les mesures de prévention et de lutte sont de plus en plus strictes. Mais, force est de constater que bon nombres de togolais n'agissent pas en fonction de ces recommandations. Le coronavirus semble ne créer la panique sur le quotidien des Togolais.

Les établissements scolaires et universités ont été fermés depuis deux semaines. Les lieux de cultes et de prières également. Les rassemblements de plus de 100 personnes ont été interdits, les night-clubs ont été fermés... Voici donc quelques mesures prises par le gouvernement togolais en plus des mesures de transport interurbains et le couvre-feu décrété de 20h à 6 h du matin.

Cependant, du 4 mars 2020, date du premier cas confirmé au Togo à ce jour peu de Togolais ont conscience de la situation qui prévaut. Les gestes barrières ne semblent être mis en pratique. Pas de port de masques ni port de gants. Les gens circulent librement, à risque comme s'ils étaient immunisés contre le

virus.

Malgré les interdictions. Certains sont encore récalcitrants et outrepassent les règles. C'est le cas de certains fidèles d'une église de la place qui malgré l'interdiction, se sont quand même rassemblés.

Dans les bars, et maquis, il a été exigé de mettre une distance d'un ou deux mètres entre les clients mais le constat est choquant. Ces lieux abondent de personnes tous les week-ends. Des attitudes qui dénotent facilement l'inconscience et l'irresponsabilité de certaines personnes face à cette crise sanitaire. Des attitudes qui auront inexorablement de graves conséquences à l'avenir.

Par ailleurs, le nombre de cas confirmé ne cesse d'accroître de jour en jour. En moins d'un mois le nombre de personnes contaminées a considérablement accru. On enregistre à ce jour 52 cas confirmés dont 3 décès.

Pour l'heure aucun remède n'a encore fait l'unanimité et l'expérimentation du «supposé vaccin» en Afrique annoncé par le secrétaire général de l'ONU,



Antonio GUTERES, ne semble pas réjouir les africains. Le nouveau coronavirus (Covid-19) continue de faire des milliers de victimes dans le monde. Les dernières observations ont prouvé que le seul moyen sûr et efficace est le confinement.

Cependant, certaines réalités de l'Afrique ne le permettent pas. Même si certains pays africains à l'instar du Maroc, le Rwanda, la Tunisie, l'Afrique du sud etc.. ont emboîté le pas, pour beaucoup d'autres pays africains comme le Togo le confinement est un luxe qu'ils ne pourront s'offrir ; car le secteur informel prédomine. La majorité de la population survie grâce aux recettes quo-

tidienues. Un confinement total ne sera possible que si le gouvernement togolais y met des moyens d'accompagnement.

Un peu comme le président rwandais qui a distribué des vivres à sa population, ou encore le président du Niger MAHAMADOU ISSOUFOU, qui pour sa part a annoncé la gratuité de l'eau et de l'électricité pour deux mois.

Les togolais doivent prendre conscience de la gravité de cette situation et respecter les mesures de prévention. Le gouvernement devrait encore expliquer les mesures d'accompagnement pour motiver le respect de ces mesures.

TOGO / COVID-19 : LES LIMITES DE LA RIPOSTE

Ils faisaient la pluie et le beau temps, ILS ONT DISPARU DES RADARS

La gestion de la pandémie de Covid-19 est un impératif de l'heure pour les autorités togolaises. Des mesures annoncées çà et là par le gouvernement togolais et le Chef de l'Etat en particulier ne sont jusqu'à présent à la hauteur d'une riposte efficace de cette crise sanitaire. Cependant, il est à remarquer que la quasi-totalité des initiatives visant à enrayer cette pandémie viennent seulement du sommet de l'Etat. Force est de constater que les structures étatiques sont curieusement sombres dans un mutisme, une inaction totale. Des structures étatiques, des ministères clés liés à la population qui avant la pandémie du siècle, vantaient leurs actions, en cette crise c'est l'heure de prouver l'efficacité des leurs différentes actions au service de la population togolaise.

Lomé # Amos Dayisso

C'est désormais une bataille ouverte de tous les pays du monde entier contre le Covid-19 et le Togo n'est pas du reste. De part les pays touchés par ce virus, la riposte est une affaire nationale qui engage tout citoyen mais surtout toutes les structures étatiques qui ne cessent de prendre des initiatives et mesures à l'endroit de leur population dans l'unique but de venir au secours celle-ci en cette période difficile. Mais au Togo, toutes les mesures sont concentrées au sommet de l'Etat ; les ministères qui sont directement interpellés pour voler au secours de la population touchée par les effets économiques de la gestion de cette crise sanitaire aux lourdes conséquences économiques, sont tous portés disparus. Ils ne font que se greffer à ces quelques mesures prises par le chef de l'Etat. Pourtant les ministres de tutelle n'ont jamais cessé de clamer leurs actions qu'ils jugent au profit de la population togolaise, sinon des couches les plus défavorisées.

C'est à des périodes de crise comme celle-ci que l'on juge en réalité de la compétence de ceux qui ont en main la gestion de l'appareil d'Etat. Et sur ce coup, les autorités togolaises brillent pour le moment par des mesures rendues inefficaces par des accompagnements qui jusqu'alors ne sont pas à la hauteur des dégâts que

causent cette pandémie à la population sur le plan économique.

Par exemple on semble semer dans l'opinion que l'électricité et l'eau seront gratuites durant cette période d'urgence sanitaire. Même si plusieurs pays l'ont fait, il n'en est rien de tout cela au Togo, c'est juste une partie de ces frais qui sera prise en charge par l'Etat.



Bref, aucune des mesures sociales annoncées par le Chef de l'Etat lors de son discours du 1er avril dernier n'est encore effective. Si l'on note un réel engagement à la tête du pays, des ministères clés qui doivent en réalité s'investir dans ce combat sont inexistantes sur le front. Cependant le Togo est un pays disposant

des structures étatiques y compris les ministères. C'est l'heure où la population a le plus besoin de ces structures.

L'un des ministères directement interpellés dans la lutte contre Covid-19 est celui de l'Action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation. Et justement c'est l'heure plus que jamais du volet social. Ce ministère dirigé par Mme Léa Tchabinandi Kolani a pour prérogative de veiller à la protection des personnes âgées, la protection et la promotion des personnes handicapées et la prise en charge des réfugiés et des personnes déplacées internes. En ces temps-ci où toutes les activités économiques sont à terre, ces personnes nécessitent une aide conséquente de la part du gouvernement. Et c'est en cela la ministre est interpellée pour montrer ses compétences ou mieux encore poser des actes concrets au bénéfice de la population en particulier les femmes, les orphelins, les vieillards, les sans-abris, bref les couches vulnérables. C'est en cela que l'on pourrait mesurer l'importance de son ministère. Mais la ministre a disparu depuis que le pays est parti en guerre contre, selon les mots du locataire de la Maison Blanche, le Virus chinois. C'est l'heure de se réveiller de son profond sommeil.

L'autre ministère qui a tant fait du bling bling il y a de cela quelques mois avant que Covid-19 ne dicte sa loi, est le ministère de l'agriculture. Avec son Ministre Koutéra Noël BATAKA, pas mal d'initiatives ont été entreprises et vantées ; TELEFOOD et tant d'autres. A l'heure actuelle de crise sanitaire avec grande répercussion sur la population, ce ministère devrait s'activer sur le terrain en coordination avec l'ANSAT pour mettre à la disposition de la population des vivres, des produits alimentaires de première nécessité.

Ailleurs cela a été fait et beaucoup de



pays africains se préparent encore pour mettre gratuitement des vivres à la disposition de leurs populations. Ce n'est pas de mer à boire, le Togo peut également le faire. Et c'est à ce ministère de porter cette initiative. Paradoxe, l'ANSAT a plutôt mis sur le marché des produits à prix normal comme si de rien n'était. Le ministère dont on a clamé tant les compétences, c'est le moment de faire ses preuves.

De l'autre côté le Ministère du développement à la base, de l'artisanat et de la jeunesse n'est non plus épargné



par cette crise sanitaire. En réalité, ce ministère devrait être au chevet de la population de base. C'est lieu de jauger de l'efficacité de ses multiples programmes aux multiples dénominations présentés comme pour servir le développement à la base. Mais hélas, la réalité sur le terrain montre que ce projet est inefficace



et en ces temps de crise ce ministère doit en réalité porter des projets innovants dans le but de soulager la population. Ce qui n'est pas fait. Victoire Dogbé a aussi disparu des radars avec ses fameux restaurants communautaires.

Enfin, priorité oblige, c'est le moment pour le secrétariat d'Etat auprès de la présidence de la république chargé de l'inclusion financière et du secteur informel de mettre en exécution le fameux transfert monétaire avec l'histoire de finance inclusive FNFI. A ce jour, aucun chiffre ne permet d'accompagner le secteur informel dont elle à la charge, aucun algorithme cohérent, ce qui rend très complexe la tâche d'accompagnement.

Depuis le discours du Chef d'Etat parlant du transfert monétaire aux plus vulnérables, elle reste aussi absente sur le terrain. Cela démontre le niveau d'improvisation dans lequel les structures d'état, notamment les ministères végètent : incapables de servir quand il faut et où il faut. Assih Mazamaesso est introuvable en cette période de riposte contre la pandémie.

Comme on peut le constater, tous ces ministères sont restés sans action dans la lutte contre cette pandémie. Au moment où le peuple a le plus besoin de ces ministres, ils se sont portés disparus. C'est le silence radio. Cet état de fait prêle le flanc à ceux qui pensent que ces ministres ne sont pas aussi compétents comme on le clame souvent.

PERVERSITÉ SEXUELLE

Papson Moutité fini sa course en prison

Amoussou Midodji Stéphane alias Papson Moutité, artiste de la chanson Togolaise a été déféré à la prison civile de Lomé ce matin. L'artiste est accusé de violences sexuelles, de trafic d'influence de pornographie de sextape et bien d'autres actes portant atteinte aux mœurs. Il avait été interpellé par la gendarmerie le 4 avril dernier suite à une plainte déposée par ses collaboratrices. Il était attendu devant le procureur de la république ce matin pour répondre de ces accusations.

Lomé # Diane OLOBI

En effet le chanteur Moutité est au cœur d'un scandale de violences sexuelles et d'autres actes abjects depuis samedi dernier. Il avait été interpellé et placé en garde à vue à la brigade antigang de Djidjolé (Lomé) depuis samedi 4 avril 2020.

Certaines filles de son ONG dénommée Chan Mou l'accusent de violences sexuelles, de tournages de films pornographiques et de sextape sur elles.

En effet, selon plusieurs sources dignes de foi, le "chanteur" en question lançait des annonces de recrutement à l'endroit des jeunes filles généralement des étudiantes. Ces dernières une fois recrutées sont transformées en «objets sexuels». «Il recrute des jeunes filles pour travailler avec lui dans Ong chan Mou. Mais par la suite, ses filles deviennent des objets sexuels. Celles qui refusent sont séquestrées et violentées. IL ya des

filles qui portent actuellement des traces des violences de Papson Moutité sur le corps » a révélé une source.

Selon les informations, certains parents des victimes avaient voulu retirer leur plainte car l'artiste a proféré des menaces de mort à leur endroit «si je vais en prison et je sors, je vais vous tuer tous» aurait-il déclaré L'artiste est incarcéré tout comme ses complices, Cyrille (coordonnateur de la cellule Chan Mou) et Joseph (son escorte).

Par ailleurs rappelons que l'artiste avait été interpellé deux ans plutôt dans une affaire similaire mais s'en était sorti parce que murmure-t-on, avait des accointances avec le pouvoir. On pourrait dire cette fois que, la justice a finalement triomphé



en faveur des victimes dont les témoignages devant l'autorité judiciaires sont effarants. Papson Moutité est un fils de pasteur, il fait ses débuts dans les chorales et ensuite au sein des groupes de danse. En 2000, Il réussit à un concours qui marquera le début de sa carrière

musicale. Il devient chanteur Moutité en 2011 et sort son premier album gospel «Né de nouveau ». L'artiste se cachera sous cette bannière d'homme de Dieu pour commettre ses forfaits de perversité sexuelle et de violences contre ses victimes.

CORONAVIRUS: Le Nigeria demande 6,9 milliards de dollars aux bailleurs de fonds

Le Nigeria sollicite le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD) et leur demande 6,9 milliards de dollars. L'argent est destiné à financer les effets de la pandémie de coronavirus et de la chute des cours du brut. Le Nigeria, premier pays pétrolier d'Afrique, est aussi le plus peuplé. L'argent servira aussi à alimenter un fonds de 1,3 milliard de dollars destiné à améliorer le système de santé.



Le Nigeria n'est sans doute pas l'homme malade de l'Afrique mais c'est assurément un géant aux pieds d'argile. Premier producteur de pétrole du continent, il dépend de cette ressource pour financer son économie et la chute vertigineuse des cours du brut a entraîné un choc budgétaire.

Pour éviter la catastrophe, Abuja a dû tendre la main aux bailleurs de fonds. Le pays demande 3,4 milliards de dollars au FMI (soit l'entièreté de sa contribution), 2,5 milliards à la Banque mondiale et 1 milliard à la Banque africaine de développement. Ces institutions ont d'ores et

déjà annoncé avoir débloqué des facilités de crédit d'urgence pour les pays à faibles revenus. A lui seul, le FMI a libéré 50 milliards de dollars. Vingt pays africains ont déjà réclamé des lignes de crédit. Dans le cas du Nigeria, l'argent servira, en partie, à alimenter un fonds d'un milliard trois cents millions de dollars destiné à améliorer le système de santé.

Malgré ses difficultés, Abuja dispose d'une large marge de manœuvre. Le pays est l'un des moins endettés d'Afrique (40 % de son PNB). Il peut donc espérer traverser la crise si du moins les cours du pétrole remontent.

COVID-19 : Le Groupe ARISE offre 16 tonnes de matériels au Togo

Le groupe Arise, un géant français de l'infrastructure et de la logistique apporte son aide au Togo dans le cadre de la lutte contre la nouvelle pandémie de coronavirus (COVID-19). La firme a fait le mardi dernier don de matériels sanitaires au Togo.

Lomé # Eric GAGLI



Les services de santé du pays ont été approvisionnés en fournitures médicales d'urgence par le groupe Arise. Des masques, des gants, des flacons de gel hydroalcoolique, des vêtements de protection, de nombreux thermo-flashes et d'autres produits importants dans la lutte contre le coronavirus ont été réceptionnés à l'aéroport international de Lomé le mardi 31 mars 2020.

En tout, un matériel de seize (16) tonnes, transporté par deux cargos, qui aidera considérablement le Togo dans la riposte contre le coronavirus. Ces équipements de riposte réceptionnés par le Ministre de la santé et de l'hygiène publique, le professeur Mustafa MIJIYAWA ainsi que le

donnateur national de la riposte contre le covid-19, est une étape importante dans la lutte contre la pandémie. Ce geste généreux, d'une grande importance pour le Togo est conforme à la mission du groupe de contribuer au développement économique et sociale de l'Afrique. Au vu de la pénurie mondiale actuelle en équipements médicaux nécessaires pour lutter contre le COVID-19, ce don arrive au bon moment pour soutenir le personnel médical togolais.

Présent dans de nombreux pays en Afrique (Bénin, Gabon, Mauritanie, Côte-d'Ivoire), le groupe Arise est une société de solutions d'infrastructures et de logistique qui est devenu une référence sur le continent

africain dans la construction et l'exploitation des Zones Économiques Spécialisées. La société développe des écosystèmes industriels très utiles au développement des

entreprises. Arise a un grand succès dans les pays dans lesquels il est implanté et permet à ces pays d'augmenter leurs exportations grâce à son modèle qui sécurise les investissements étrangers et permet le développement du secteur privé.

Son action en faveur du Togo dans cette période de crise sanitaire mondiale est un indice de l'intérêt grandissant que ce groupe porte sur le pays. Arise met sans doute en œuvre des actions pour s'implanter au Togo dans les prochaines années ; un partenariat qui sera très bénéfique pour le Togo.

CORONAVIRUS: Des manifestants détruisent un centre de dépistage à Abidjan

Des manifestants ont détruit dimanche 5 avril dans la soirée un chapiteau dressé pour dépister les malades du Covid-19 dans le quartier « Toits rouge » de la vaste commune abidjanaise de Yopougon. Ces manifestants pensaient qu'il s'agissait d'un centre de prise en charge des malades et n'en voulaient pas dans leur voisinage. Les manifestations ont repris ce lundi matin.



Des pneus brûlés face aux tirs de grenades lacrymogènes par les forces de l'ordre. Les manifestations de colère ont repris en début de matinée ce lundi, pour refuser l'installation de ce centre perçu par la population comme un centre de traitement des malades sur un terrain de sports de ce quartier résidentiel de la commune populaire de Yopougon. « Ce n'est pas un centre de traitement » assurait-t-on encore ce matin au ministère de la Santé, mais un centre de prélèvement volontaire, c'est-à-dire de dépistage.

Trois sites de prise en charge à Abidjan

Le préfet d'Abidjan Vincent Toh Bi Irié s'est rendu sur les lieux ce lundi matin pour tenter de rassurer les populations et expliquer que de nombreux centres de ce type étaient déployés partout dans la capitale économique ivoirienne.

À Abidjan, trois sites seront dédiés à la prise en charge des malades. Outre le CHU de Treichville en première ligne depuis le début de l'épidémie, 160 lits sont en train d'être installés dans une structure préfabriquée au CHU de Yopougon et 140 lits à l'hôpital d'Anyama.

Source : Rfi.fr.

CORONAVIRUS: La gratuité des loyers au Gabon difficile à mettre en place

Le Gabon vit sous confinement partiel et un couvre-feu la nuit avec la crainte d'une montée du coronavirus. Pour soulager les populations précaires, le président Ali Bongo a annoncé plusieurs mesures exceptionnelles vendredi 3 avril, dont la gratuité du loyer. Cette mesure semble difficile à mettre en place alors que les propriétaires y sont hostiles

À un rond-point du PK-12, des pères et mères de famille s'entassent dans des pick-up pour regagner leur domicile situé dans les faubourgs de la capitale. Tous trouvent irréaliste la gratuité du loyer annoncée par le président Ali Bongo : « On ne veut pas avoir de problèmes avec nos bailleurs. C'est mieux de payer le loyer » explique un premier locataire. « On ne va pas payer. Pourquoi on va payer ? » ajoute une autre locataire tandis qu'un dernier conclut : « On n'a pas construit. On est obligés de payer ».

Des propriétaires inflexibles De leur côté, les propriétaires des maisons sont dubitatifs. « Moi, j'aurais souhaité qu'il fasse un peu le recensement de tous ces bailleurs avant de prendre cette décision » exprime l'un d'entre eux, alors qu'un autre assure, « Tant que l'État ne m'a pas remis de l'argent, je dis au

locataire de continuer à payer ». « J'ai payé mes briques, j'ai payé mon ciment, mon sable pour monter cette maison. Si le locataire ne paie pas, il va dehors ! », s'énerve une propriétaire.

Les locataires, qui ont exulté après avoir écouté le président de la République, déchantent : « C'est bien beau que le président ait parlé, mais est-ce que tous les propriétaires vont accepter ça. Le propriétaire m'a dit que c'est sa maison et il va faire seul ».

Dans sa déclaration, Ali Bongo a annoncé qu'un fonds d'aide de 2,5 milliards de francs CFA sera mis en place pour compenser les pertes des petits propriétaires. Mais attention, il a précisé que seules les personnes sans revenus ne payeront pas le loyer. Une liste des bénéficiaires sera publiée par le gouvernement.

Source : Rfi.fr.

Essais cliniques d'un vaccin contre le Covid-19 en RDC: le Pr Muyembe jette le trouble

Vendredi, le patron de la riposte en RDC, le professeur Jean-Jacques Muyembe, déclarait qu'il pourrait y avoir sans son pays des essais cliniques d'un vaccin contre le nouveau coronavirus. Cette annonce a provoqué un tollé dans le pays. Depuis, le professeur Muyembe a assuré qu'il n'y aurait pas de vaccination au Congo sans essais aux États-Unis ou en Chine. Essais qui, précise-t-il à RFI, doivent recevoir la validation de l'OMS.

Dans sa première réponse, le professeur Muyembe avait évoqué un ami au Canada ; dans sa deuxième des essais cliniques aux États-Unis ou en Chine. Il y a bien à l'heure actuelle des phases pilotes d'essais cliniques sur trois vaccins aux États-Unis, au Canada et en Chine. Ce sont les premiers pays à passer à l'expérimentation sur des êtres humains pour ces substances cruciales dans la lutte contre l'épidémie (51 autres vaccins n'en sont qu'à la phase de test sur les animaux).

Une longue route avant des essais sur les humains Mais avant l'homologation et la commercialisation, la route est longue, sans doute plus d'un an. Ces trois vaccins n'en sont qu'aux phases 1 et 2 de test. Ce qui permet d'affiner les dosages, de découvrir les principaux effets secondaires. En général, ces essais se font sur quelques dizaines ou centaines de personnes.

Tant que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) n'aura pas validé ces premiers résultats, il n'y aura pas de phase 3, c'est-à-dire de test à plus grande échelle pour confirmer l'efficacité de ces vaccins. Ce n'est qu'à cette phase que les laboratoires ou consortiums

internationaux pourront présenter conjointement, avec un institut de recherche national comme l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) en République démocratique du Congo, un protocole d'essai clinique aux autorités nationales. Il y a plusieurs étapes de validation, comme l'obligation faite d'obtenir l'accord du comité d'éthique national.

La nécessité d'un « consentement éclairé »

Reste qu'en RDC, ce que met en cause la société civile, c'est l'absence de consentement éclairé des populations, faute de débats publics sur ces questions. Il faut donc avant tout donner des informations précises au public, selon maître Chris Shematsi, membre du mouvement citoyen Compte à rebours, qui a écrit au professeur Muyembe. Et de rappeler ce que prévoient les principales règles éthiques applicables à la recherche médicale. « Il est extrêmement difficile de réussir des essais cliniques dans un contexte d'opacité, surtout dans un contexte dans lequel les populations qui sont in fine bénéficiaires de ces essais cliniques n'ont aucune maîtrise des termes du débat. C'est ainsi que

nous avons adressé une correspondance au professeur Muyembe en insistant sur la notion de consentement éclairé, explique-t-il. »

« À ce titre, dit encore maître Chris Shematsi, nous avons posé quelques questions. Premièrement, nous avons voulu nous enquérir de l'état de la procédure liée à la candidature de la République démocratique du Congo telle qu'évoquée par le professeur Muyembe lui-même. Nous avons voulu savoir si c'est le professeur qui a, de son propre chef, candidaté pour le compte de la République ou si c'est l'État qui a candidaté pour le compte de la République via ses organes compétents. L'exigence de transparence à ce niveau est un impératif. Deuxièmement, nous avons voulu identifier l'interlocuteur de la République démocratique du Congo dans le cadre de cette démarche. S'agit-il d'un laboratoire pharmaceutique basé au Canada, aux États-Unis ou en Chine ? Pourquoi faisons-nous partie des pays pilotes ? Quel est notre gain en tant qu'État ? C'est une question que l'on doit se poser aussi, le fait de mettre ces informations à la disposition du public va renforcer les liens de confiance entre les autorités de la riposte et les populations. »

Depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, la RDC a fait état de 154 cas confirmés et 18 décès. Trois personnes sont guéries.

Source : rfi.fr

BURUNDI: Le Championnat de foot se poursuit malgré le coronavirus

Réunie dimanche 5 avril en Assemblée générale, la Fédération de football du Burundi a décidé que ses différentes compétitions allaient se poursuivre, malgré des premiers cas de coronavirus détectés dans le pays. Pas de huis clos durant les matches, non plus. Les autorités locales prônent le respect de gestes barrières (lavage des mains, distanciation...) durant les rencontres.

La 28e journée du Championnat de football du Burundi, la Primus Ligue, aura bien lieu les 11 et 12 avril 2020, comme prévue. Alors que le ballon rond est à l'arrêt à peu près partout sur la planète, sauf dans une poignée de territoires (Biélorussie, Tadjikistan...), le foot burundais a décidé de poursuivre ses activités. Et ce malgré la pandémie mondiale de coronavirus et des premiers cas de Covid-19 détectés dans le pays.

Ainsi en a décidé la Fédération (FFB), réunie ce 5 avril 2020 : « Après concertation et éclaircissements sanitaires et techniques du ministre de la Santé Dr Thadée Ndikumana, l'Assemblée Générale [de la FFB] décide que les championnats de première et deuxième divisions continuent à être joués tout en observant les mesures d'hygiène sur les stades et la distanciation. »

Des gestes barrières

Pas de huis clos, donc. Les spectateurs seront encore admis aux stades. Ils respecteront quelques gestes barrière « comme le lavage des mains et la prise de température [...] avant leur entrée », a indiqué le ministre de la Santé. Quant aux joueurs, ils devront observer certaines précautions : «

Interdiction des salutations en se touchant les mains » et interdiction de « groupement pour célébrer la marquage de but » ; « prise de distance des arbitres lors des constats de chocs sur le terrain ». « Le fair-play est également interdit », est-il également souligné sur la page Facebook de la FFB.

Des pressions sur les clubs ?

Des consignes qui ont également laissé sceptiques certains internautes. « Et les duels ? On ne peut éviter les contacts dans le football. Ce n'est pas un sport de raquettes », souligne un premier. « S'il vous plaît, arrêtez tout, vous jouez avec le feu », lance un deuxième.

D'autres, au contraire, ont salué la décision de poursuivre les compétitions burundaises. « Merci beaucoup M. le Ministre et la FFB pour votre décision aimable, écrit un autre internaute. Le Burundi est un État souverain et laïc, et a le plein pouvoir de prendre ses propres décisions ».

D'après l'Agence France-Presse, qui cite une source ayant requis l'anonymat, le président de la Fédération de football du Burundi, Révérien Ndikuriyo, a pesé dans cette décision. Celui qui est également le président du Sénat aurait menacé les clubs renonçant à jouer de forfait et d'autres sanc-

tions.

« Pas à la CAF de commenter les décisions des États ou des Fédérations »

Au Burundi, les autorités locales affichent leur sérénité face à la pandémie de coronavirus, alors que des élections générales sont prévues en mai 2020.

Et le monde du football ? La Fédération internationale (FIFA) comme la Confédération africaine (CAF) se sont montrées favorables à l'arrêt des compétitions, pour contribuer à endiguer la vague de Covid-19. Gérémi Njitap, vice-président de la FIFPro, le syndicat mondial des footballeurs, s'est étonné des choix effectués. « Il est impensable pour notre part que la Fédération mette en danger la santé des joueurs et des spectateurs. C'est pourquoi nous osons espérer que cette décision s'appuie sur des données médicales solides et incontestables, indique le Camerounais à RFI.fr. Ceci étant dit, compte tenu de l'ampleur de la pandémie, nous regrettons que le principe de précaution n'ait pas été retenu ».

Interrogé par Le Monde Afrique, le 31 mars dernier, sur le choix de la FFB de continuer à jouer au football, Ahmad, le patron de la CAF, s'était montré fataliste. C'était pourtant avant que des cas soient détectés dans ce pays. « Il n'appartient pas à la CAF de commenter les décisions qui relèvent des États, ou des Fédérations nationales », a réitéré le Malgache à rfi.fr, ce lundi 6 avril (...).

Source : Rfi.fr

Santé & Sexualité

**Vaginisme:
Mon vagin est-il trop étroit?**

Malgré ce que pensent de nombreuses femmes, il est très rare que le vagin soit trop étroit et souffre de malformations. En revanche, le vaginisme peut rendre la pénétration très douloureuse, voire impossible.

Le vaginisme est défini comme l'impossibilité persistante ou récurrente d'une pénétration vaginale quelle qu'elle soit (pénis, doigt, objet), malgré le désir clairement exprimé de le faire. Ce trouble se manifeste par une contraction involontaire des muscles vulvo-périnéaux et est provoqué par une peur incontrôlable de la pénétration. Le resserrement du périnée et des muscles vaginaux provoque une douleur pouvant aller d'un léger inconfort à une sensation de brûlure et une douleur aiguë.

Contrairement à ce que pensent souvent les femmes atteintes de vaginisme ainsi que leurs partenaires, leur anatomie est parfaitement normale, sauf rares exceptions. Il ne serait donc pas question d'«élargir» quoi que ce soit. Il existe pourtant certaines «thérapies» qui proposent un élargissement (fréquemment plus par appât du gain que pour des raisons médicales), mais attention, ceci est fortement déconseillé, car les résultats de ce genre de chirurgie sont bien souvent catastrophiques. Dans bien des cas, le problème peut être résolu très simplement, en apprenant à mieux connaître son corps et à l'aide d'exercices permettant de contrôler les muscles autour du vagin.

Deux principaux types de troubles

On distingue deux principaux types de vaginisme. Tout d'abord, le vaginisme primaire, présent depuis toujours chez la femme qui en souffre. Deuxièmement, le vaginisme secondaire, qui survient après une période de sexualité normale. Dans les deux cas, le vaginisme peut être soit généralisé et se produire dans toutes les situations, soit situationnel et n'arriver que dans certaines situations (par exemple avec un partenaire donné, lors de rapports sexuels mais pas avec des tampons ni lors d'exams pelviens ou vice versa, etc.). Contrairement à la dyspareunie (caractérisée par diverses douleurs lors de la pénétration), le vaginisme est plus souvent de type primaire: la libido de la femme reste intacte et permet ainsi une vie sexuelle remplie de désir et de plaisir clitoridien uniquement.

En effet, le partenaire, très (voire trop) compréhensif et conciliant, est souvent solidaire de la femme. Un certain nombre de couples apprennent ainsi à vivre leur sexualité sans coût. C'est pourquoi les femmes concernées ne consultent souvent qu'après des années, lorsque le couple désire avoir un enfant ou en cas de conflit ou de séparation avec leur partenaire.

Quand et qui consulter?

Si les symptômes durent depuis un certain temps, il est vivement indiqué de consulter un spécialiste en médecine sexuelle ou en sexologie, car les causes du trouble sont très variables et diverses, et peuvent être dues à un problème physique.

Dans le cas du vaginisme, les facteurs psychologiques sont fréquents. Le trouble peut souvent survenir suite à une éducation dévalorisant

la sexualité, avec des interdits (de la nudité, de la masturbation, etc.) très stricts. L'absence de tendresse parentale durant l'enfance, la culpabilité liée à des abus sexuels subis durant l'enfance, l'expérience d'un premier rapport sexuel particulièrement douloureux, les violences ou traumatismes sexuels, l'hostilité envers le partenaire ou les hommes en général sont autant de facteurs qui peuvent être la cause du vaginisme.

Dans de rares cas, les facteurs de risques peuvent être organiques et provenir de malformations vulvo-vaginales ou d'une dyspareunie vécue durant une longue période et qui évolue vers un vaginisme.

A la découverte de son corps

Le diagnostic de vaginisme devrait être posé par un sexologue ou un gynécologue formé en médecine sexuelle. Puisque dans la plupart des cas, il s'agit d'un problème d'ordre psychologique, l'objectif sera de «déconditionner» la patiente, car, rappelons-le, le vaginisme est un mouvement réflexe. Il existe pour cela différents traitements basés sur la découverte de son corps.

A force d'avoir vécu des expériences désagréables, voire traumatiques, la femme qui souffre de vaginisme ignore ou nie souvent complètement ses zones génitales et n'en a qu'une vision approximative. Elle ne saurait ainsi les décrire sur un plan anatomique et n'arrive pas à les regarder. Il est donc nécessaire, dans une première étape, de l'aider à réintégrer mentalement son sexe pour qu'elle puisse ensuite se l'approprier.

Dans le cas plus particulier d'un vaginisme primaire (présent depuis toujours), le médecin devra également informer la patiente sur le mécanisme musculaire à l'origine de ce trouble.

Ensuite, on aura recours à différentes techniques thérapeutiques, comme la sexothérapie cognitive et comportementale. Celle-ci vise le déconditionnement des réflexes de contraction. Ainsi, la patiente va apprendre à contrôler le spasme musculaire automatique qui survient lors de l'essai de pénétration vaginale, et à détendre complètement les muscles du plancher pelvien. Cela notamment grâce aux exercices de Kegel, qui vont d'abord lui montrer quels muscles du plancher pelvien elle devra travailler. Ensuite, on amène la femme à se faire un toucher vaginal, en expliquant qu'il s'agit d'un geste banal, afin de lui faciliter l'acceptation de ces exercices à faire chez elle. Elle travaillera avec ses doigts ou avec des dilateurs vaginaux de taille variable pour rééduquer et réhabituer progressivement son vagin à la pénétration. Le médecin peut également recommander des séances de physiothérapie du plancher pelvien. Dans tous les cas, il est important qu'il prenne le temps de discuter de la thérapie appropriée et qu'il s'assure que celle-ci conviendra à la personne qui consulte.

Bouffée de rive

Quand Toto se la joue provoc' avec le système éducatif

C'est l'histoire de la maîtresse qui dit à ses élèves « Que celui qui se sent bête se lève » (un peu spé les cours de cette maîtresse, apparemment elle s'est faite virer après). Du coup, Toto se lève. La maîtresse lui demande « Tu te trouves bête Toto ? ». Ni une, ni deux, Toto lui répond « Non madame, mais ça me faisait de la peine de vous voir toute seule debout »...



dedans ?

Petite vanne sur la conjugaison C'est l'histoire de la maîtresse qui demande à Toto : « Récite-moi le verbe marcher au présent. » Toto répond « Je...marche...tu...tu... marches... », mais la maîtresse le presse, allez, plus vite Toto ! Ce à quoi il répond « Euh...je court euh... tu cours il court... »

Gros délire sur la piste de ski

C'est l'histoire de Toto qui fait de la luge avec sa frangine. Leur mère lui demande « Dis-moi Toto chéri, penses-tu à prêter ta luge à ta sœur ? ». Toto lui répond « Oui maman, moi je l'ai pour descendre et elle l'a pour monter ». Hahaha quel gros bâtard cet enfoiré de Toto.



PHARMACIES DE GARDE

Semaine du 30 mars au 06 avril 2020

JEANNE d'ARC* : Près de Marox-Renault-Star 22 22 08 01

ETOILES : 10 Av. Nouvelle Marche 22 21 88 47

PORT : Face Hôtel Sarakawa 22 27 61 88

ECLAIR : Bè Ahligo, près du Marché 22 22 75 11

OCEANE : Rue OCAM 22 22 62 77

ADJOLOLO : 58, Rue Franz Joseph STRAUSS 22 21 05 13

AVE MARIA Face ENSF (Ecole Nationale des Sages Femmes), près du CHU Tokoin 22 22 33 01

St KISITO : Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM 22 21 99 63

PATIENCE : Tokoin Gbadago 22 21 60 94

ISIS : Avenue Jean Paul II près des rail NUKAFU Gapkpoto 70 44 83 87

YEM-BLA : 258, Av. Akéï face à la Résidence 22 26 76 51

FRATERNITE : Hedzranawé près de la Clinique St Joseph 22 26 81 55

CITRUS : Attiégo Carrefour DVA, Grand Contournement 70 44 59 24

NOTRE DAME : Rte de l'Aéroport entre la foire TOGO 2000 et Aéroport 96 80 10 12

SANTA MADONNA : Sise à Kégué sur la route du petit contournement à côté de l'église catholique Ste Thérèse 70 01 03 03

UNION : Boulevard Malfakassa, face crèmerie BAMUDAS – BE KPOTA 22 27 71 64

O GRAIN D'OR : Carrefour Zorrobar, Grand contournement 22 70 06 90

CITE : Bd. du 30 Août 22 25 01 25

BESDA : Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé 22 51 05 29

CONSEIL : Carrefour du CEG Sagbado Logote 93 10 92 92

EPIPHANIA : Rue de La Pampa, Carrefour AGBE-MADON, ADIDOGOME 70 40 10 52

St JOSEPH : Bretelle BE KLIKAME 22 25 74 65

NATION : Face ancien Marché TOTSI 22 25 99 65

MILLENAIRE : Face réserve de la gendarmerie d'Agoenyivé, sur la route de 50m à 300m du côté Nord 22 51 64 31

ORCHIDEE : LLEO 2000 22 51 30 40

ARC-EN-CIEL : Agoè-Télessou, à 50m du Carrefour Margot 70 42 50 00

MAINA : A 500m du carrefour Y sur la voie expresse non loin du Centre Médico-Chirurgical Source de Vie Avédji 70 43 65 34

St ESPRIT : Sur la bretelle Agoè-Nyivé Kégué, Face au CEG Agoè-Est 70 40 29 06

St MICHEL : Située à Agoenyivé entre la Brasserie BB et l'espace Télécom 22 51 70 22

EXCELLENCE : Agoe Demakpoe Voie CEDEAO 22 51 77 87

NABINE : Sise à Agoè Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau) 93 36 26 26

DIVINA GRACIA : Quartier Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana) 93 83 91 00

MAWUNYO : Agoè-Sogbossito, route de Mission TOVE en face de la station OANDO 70 42 34 64

TAKOE : Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé) 22 34 03 42

SANGUERA : Près du Lycée de Sanguera 70 42 80 80

GANFAT : AGOE DALIKO près du Carf EDEM(CAMP GP) 22 55 08 15

BAGUIDA : Face CMS de Baguida 70 42 47 77

AVEPOZO : A côté de la place publique d'avepozo 22 27 04 86

L'Indépendant

Le 4ème Pouvoir

Journal Togelais d'Informations Générales
d'Analyses Politique et de Publicité

express

**COVID-19 | Adopter les gestes simples
pour vous protéger et protéger les autres**

Message de prévention du journal L'INDEPENDANT EXPRESS



**Se laver les mains
très régulièrement**



**Tousser ou éternuer
dans son coude ou
dans un mouchoir**



**Utiliser des mouchoirs
à usage unique et les jeter**

NUMÉRO VERT : 111